

Assemblée du département dont le budget est notifié ce jour par la Chambre des comptes



C'est une petite séance qui s'annonce ce jeudi en dehors du Plan d'actions de redressement de la situation financière du département que nous avons évoqué, et de l'harmonisation des taux de l'octroi de mer. Sans engagement financier, et donc essentiellement tournée vers les politiques à mettre en œuvre.

Page 2

Culture

Itinéraire parisien au pays
de Delacroix et de Marivaux
pour des étudiants du CUFR



Page 5

Education

Un coin lecture pour les
élèves de l'internat du LEA



Page 4



Votre portail captif par

 **Alter 6.com**
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Politique

Assemblée du département dont le budget est notifié ce jour par la Chambre des comptes



Les élus lors de la plénière d'adoption du Budget Primitif en début d'année

C'est une petite séance qui s'annonce ce jeudi en dehors du Plan d'actions de redressement de la situation financière du département que nous avons évoqué, et de l'harmonisation des taux de l'octroi de mer. Sans engagement financier, et donc essentiellement tournée vers les politiques à mettre en œuvre.

Pas de grandes décisions, les élus ayant les mains liées par le déficit à -61 millions d'euros d'un budget remis confidentiellement aujourd'hui au préfet par la Chambre régionale des Comptes. Onze rapports, dont les plus importants porteront sur les orienta-

tions du département en matière de politique sportive, politique culturelle, et de recherche et enseignement supérieur. Ils ont été soumis à l'examen du Conseil économique, social et environnemental (CESEM).

Des Jeux des Iles avec quels équipements ?

Qui délivre un avis critique sur le rapport portant sur la politique sportive. Dénonçant un état des lieux peu rigoureux, « qui ne permet pas d'identifier les actions entreprises par le département à ce jour. » On ne sait pas par exemple sur quels équipements sportifs comptait s'appuyer le

département lorsqu'il avait proposé sa candidature pour organiser les Jeux des Iles en 2012. « Quelle a été l'organisation administrative mise en place au sein du Conseil départemental pour gérer la compétence sportive ? », interroge le CESEM.

Une nouvelle politique sportive territorial est annoncée, sans que l'on ait identifié « l'ancienne ». Il faut lancer un grand débat sur les orientations de politique sportive entre les élus, les services et le mouvement sportif, conseille le CESEM.

En matière de politique culturelle territoriale, on le sait, rien n'est clair à Mayotte. Il y a eu refonte successive des services, pour aboutir à une DILCE alors qu'est annoncée la création d'une Direction départementale de la culture et de la communication, mais aussi une Direction de la Culture et du patrimoine.

Peut-être simplifiera-t-elle les choses, mais il faut avant tout effectuer un partage des tâches et des champs d'action, or « le rapport énumère un éventails d'actions possibles dans le domaine de la culture à l'instar d'un programme de campagne politique ». Le Conseil économique propose donc de ne prendre aucune décision avant que soit défini un état des lieux des actions financées par le département, et des axes à suivre.

Enfin, le troisième rapport présenté par Ahmed Zaki Kafe, supporte les mêmes critiques de flou que les précédents sur le sport et la culture. Encourageant parce que portant sur la recherche, l'enseignement supérieur et

l'innovation, il doit définir des fiches d'actions pour aboutir sur ces prétentions. Le CESEM préconise d'intégrer les programmes de recherche dans un volet régional, « afin que les doctorants mahorais puissent être accompagnés et obtenir les habilitations nécessaires à l'obtention du diplôme de maître de conférence. »

Favoriser l'achat d'un logement social

Enfin, et ce sera le seul rapport de la commission de l'action sociale, solidarité et santé : le département propose de participer à la prise en charge de l'apport personnel dans les dispositifs d'accès au logement social, LAS et LATS. Tout en incitant à préciser plusieurs points, le CESEM souligne une avancée sociale notable dans la gestion des demandes d'accès sociale et très sociales des familles démunies.

En dehors du plan d'actions auquel nous avons consacré un article, six autres rapports sont au programme de la séance de jeudi : portant notamment sur l'Organisation du Salon du livre, sur la signature d'une convention entre le département et l'Union internationale de la conservation de la nature sur l'inscription du lagon de Mayotte au patrimoine de l'humanité, sur la durée d'amortissement des biens immobiliers et sur l'harmonisation des taux de l'octroi de mer et sa répartition entre communes et département, enjeu financier auquel nous consacrerons un volet.

Anne Perzo-Lafond

Economie

Déficit de 61 M€ : le département va adopter un Plan de redressement



Ben Issa Ousseeni, en charge des Finances

Le précédent Plan avait été imposé par l'Etat. En prenant les devants, le département fait preuve d'initiative. Une condition non suffisante pour réussir l'exercice qui passera par une réorganisation complète de l'administration. Et de ses mauvaises pratiques... L'avis confidentiel de la Chambre régionale des Comptes doit tomber demain.

Alors que les finances étaient dans le vert en 2014, ne nécessitant pas de contrôle de la part du préfet, le déficit du département avait été annoncé à 48 millions d'euros, dont 45 millions en fonctionnement, il y a deux mois. Il est estimé désormais à 61,5 millions d'euros par les services des finances du conseil départemental.

On ne connaît pas encore l'avis de la Chambre régionale des Comptes, saisie par le préfet à l'issue de la Décision modificative du mois d'octobre qui traduisait un budget déséquilibré. Elle doit le livrer ce jeudi au représentant de l'Etat, qui le transmettra au département et sera rendu public lors de la plénière de janvier.

Difficile de réformer l'administration

En attendant, le conseil départemental doit en conséquence voter demain un Plan d'action « en vue de redresser la situation financière et d'améliorer l'administration du Département. »

Un Plan passé au crible par les élus du Conseil économique, social

et environnemental de Mayotte (CESEM) qui livrent leur avis. En préambule, ils ne manquent pas de féliciter le conseil départemental, et c'est quasiment une première, pour avoir repris une grande partie du plan de restructuration financière de 2009 proposé par l'Etat, sauf que cette fois ci, « il est à l'initiative de l'exécutif départemental. »

Un plan d'action en 20 mesures réparties en 5 axes : une meilleure gouvernance, la maîtrise de dépenses de fonctionnement, l'amélioration des recettes, le respect des principes de gestion comptables et budgétaires et l'amélioration de l'administration.

La réorganisation de l'administration est une volonté émise à plusieurs reprises par Soibahadine Ibrahim Ramadani. « Rompre avec les mauvaises pratiques », « Restructurer les DGA en réduisant leur nombre ».... Ce fut aussi en son temps une grande conférence de presse organisée par Daniel Zaïdani qui avait juré que tout agent n'occupant pas un poste qui lui était destiné serait sanctionné. Pour avouer quelques mois plus tard combien il était compliqué de le mettre en place.

Pas de rigueur budgétaire

Comme le souligne le CESEM, cette autorité a du mal à s'affirmer « en raison de la trop grande proximité entre élus et fonctionnaire », on pourrait rajouter, notamment lorsqu'il s'est agi d'emplois de complaisance. « La mise en place d'une nouvelle organisation rigoureuse nécessitera donc un fort engagement des élus pour accompagner le changement de culture », précise-t-il. Notamment en « repositionnant chaque acteur sur son

véritable rôle ».

Pas de budget de « rigueur » conseille malgré tout le CESEM qui invite le département à se concentrer sur ses missions premières, notamment du social, et à pouvoir apporter sa quote-part dans le Contrat de projet Etat-région et les Fonds européens.

Une fois de plus, il est demandé à l'assemblée unique de différencier les deux budgets, départemental et régional, indispensable pour clarifier sa gestion et ses finances.

Le CESEM conclut par des conseils pour que ce Plan d'actions ne reste pas un vœu pieu, avec une action forte à mener auprès des agents, et la mise en place d'indicateurs précis qui devront être rigoureusement suivis.

Anne Perzo-Lafond



LE JDM

- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Education

Un coin lecture pour les élèves de l'internat du LEA



Distribution de cadeaux par Nadine Hafidou et Kaiz Mamodaly

Les élèves filles de l'internat du Lycée d'enseignement adapté d'Apprentis d'Auteuil, viennent de recevoir des mains des représentants des trois Rotary des livres et des jeux

C'est une rencontre informelle qui avait incité le Rotary à épauler Apprentis d'Auteuil pour les 27 pensionnaires de l'internat de son LEA : « Nous faisons appel à la générosité pour son fonctionnement, étant donné qu'aucun bailleur de fonds ni public, ni privé, ne participe », explique Antoine Duhaut, Directeur de l'antenne mahoraise de la Fondation Apprentis d'Auteuil, qui chapeaute le LEA, le centre de formation Agepac et Msayidie à Mayotte.

« C'est un peu Noël avant l'heure pour vous ! », clamait en préambule Kaiz Mamodaly, le président du Rotary club de Mamoudzou. Noël ou Maoulida, en tout cas il se félicitait que les jeunes filles aient choisi des manuels plutôt que des jeux. Elles recevaient d'ailleurs ce mardi soir indistinctement les deux, « ainsi que des tee-shirt Gohou, issus de son dernier spectacle



à Mayotte. » Leurs besoins, envies et goûts avaient été définis en amont.

Des Rotary qui se reproduisent vite à Mayotte puisque deux autres clubs ont participé : le Club Hippocampe de Nadine Hafidou, à l'initiative de l'action, et le Rotaract représenté par son secrétaire Mohamed Madi.

Le lycéennes découvraient la série des « Martine », « à la plage », « à la forêt », qui ont bercé certaines lectures d'enfance, des BD dont les « Indestructibles », des livres éducatifs ou des jeux. « C'est le soir qu'on va lire parce qu'on savait pas trop quoi faire », dit l'une d'elle en découvrant le jeu de dames.

Anne Perzo-Lafond



Culture

Itinéraire parisien au pays de Delacroix et de Marivaux pour des étudiants du CUFR



Sur les ponts de Paris...

La Comédie Française, l'Opéra Garnier ou le Louvre ne sont plus des rêves abstraits pour 12 étudiants du CUFR. Entrainés par leur enseignant, ils ont découvert Paris et ses chefs d'œuvre. Un voyage quasi initiatique qui les a aidé à évoluer.

L'initiative vient d'un enseignant présent depuis 20 ans à Mayotte. Jean-Louis Rose est professeur de littérature médiévale au Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte. Mais pas seulement. Il anime un atelier théâtre, la toute jeune université mahoraise née en 2011, n'ayant pas encore de Centre culturel.

En novembre 2014, il avait amené ses élèves et des lycéens de Bamina à La Réunion pour y découvrir des spectacles. « Ce qui a créé une émulation chez les jeunes qui ont eu envie de poursuivre cette action et de

créer un atelier », rapporte-t-il. Et deux mois plus tard, accompagnés par la compagnie Ari Art d'El Madjid Saindou, un atelier de 3 heures de théâtre hebdomadaire voyait le jour.

La nécessité d'une politique culturelle au sein du CUFR se fait jour, dont il devient le coordonnateur, nouant des partenariats avec Hippocampus ou Ciné Musafiri. Il choisit le créneau disponible entre midi et 14h pour les étudiants, et des conférences hebdomadaires sont lancées, « Améliorer l'apprentissage grâce aux neurosciences », « Utilitarisme et économie », sont deux des thèmes abordés en 2016. « Je profite de la présence à Mayotte d'intervenants qui apportent leur savoir en le rendant accessible à tous. » Une convention « Université lieu de culture », a été signé dans ce cadre à la préfecture le 2 juillet 2015.

Mais le déplacement à La Réunion

l'année précédente leur donne des envies d'ailleurs, et l'atelier théâtre se déplace à Paris, avec 12 étudiants en Lettres, AES, Droit ou Géographie. C'est Anne-Violaine Taconet, professeur certifiée de théâtre qui assure le relai sur place et qui prépare le séjour du 4 au 11 novembre. Le financement de 18.000 euros est assuré par la DAC de la préfecture de Mayotte, le fonds FEBECS de financement des voyages culturels, le CUFR et un mécénat d'IBS.

La nuit, ils dorment à l'auberge de jeunesse Yves Robert dans le 18ème, et le jour, ils écument les plus grandes scènes parisiennes, l'Opéra Garnier, pour un spectacle chorégraphique, la Comédie Française et « La Double Inconstance » de Marivaux, ou le Théâtre de l'Odéon pour « Vu sur le pont » d'Arthur Miller, et approchent les grands chefs d'œuvres des musées, au Louvre, « La liberté guidant le peuple » de Delacroix, les sculptures de l'Egypte ancienne, de l'Antiquité grecque, ou la Grande galerie de l'évolution du Musée d'Histoire Naturelle avec une exposition de photographies de Robert Doisneau.

La misère à Paris

Et bien sûr, Thani Mohamed Soilhi les a accueillis à bras ouvert pour une visite poussée du Sénat, « où nous avons assisté à une partie des débats », indique Jean-Louis Rose. Avec une réflexion menée avec le sénateur sur le fonctionnement de la République, « et la possibilité pour chacun de gravir les échelons de la société ».

La plupart des 12 étudiants n'avait jamais mis un pied en métropole. Ce n'est pas exagéré de dire que Naïlami Hadhari a encore des étoiles dans les yeux : « J'ai enfin un aperçu de la culture française. J'ai surtout

été marqué par la chorégraphie qui racontait à sa façon une histoire d'amour et la pièce de théâtre « Père » d'Auguste Strinberg ».

Ce qui l'a choqué nous ramène à la réalité parfois oubliée de la métropole : « Je n'ai pas aimé voir cette misère, les mendiants dans la rue et ceux qui dorment dans le métro. »

48h avant les attentas

Un voyage qui l'a amené à revenir sur un éventuel départ vers la métropole, « je ne suis pas sûr de vouloir partir, entre le dépaysement et la météo de novembre... ». Des prises de conscience indispensables en amont, pour infléchir le fort taux d'échec de nos étudiants en métropole.

Cet enrichissement collectif ne reste pas sans écho puisque Naïlami Hadhari, qui travaille à côté de sa 2ème année de licence de Lettre moderne comme assistant d'éducation au collège de Koungou, œuvre à la création d'une troupe de théâtre.

Leurs « Itinéraires culturels » 2015, comme aime à l'appeler Jean-Louis Rose, s'est achevé deux jours seulement avant les attentats terroristes de Paris. Un événement qui les aura plus particulièrement bouleversés, eux qui côtoyaient les centres névralgiques culturels parisiens 48h avant, « Plus que jamais, la culture sous toutes ses formes est certainement la meilleure arme contre la violence aveugle et le fanatisme », souligne gravement l'enseignant.

Il ne manque pas de projets pour l'avenir et louche du côté de Strasbourg, de son Théâtre national et des instances européennes.

Anne Perzo-Lafond

Violences

3.000 guides bilingues pour assister les femmes violentées



Moinaecha Noera Mohamed, Guy Fitzer, Laurent Sabatier et Anfiati Houmadi Djoumbe, CDAD

Un nouvel outil est à la disposition des femmes victimes de violences : un guide d'information listant les différents appuis qu'elle pourrait solliciter. Parce que le nombre de victimes pourrait être bien supérieur à Mayotte. Il pourrait faire des émules en métropole.

Ce guide, c'est Moinaecha Noera Mohamed, Déléguée aux droits des femmes à Mayotte, qui en est à l'initiative, et relayée par le Centre départemental d'accès aux droits (CDAD), présidé par Laurent Sabatier, également président du Tribunal de Grande Instance, et la préfecture.

Un guide pas uniquement destiné à faire connaître leurs droits aux femmes violentées, « mais à la solitude et à l'isolement liée à leur situation, il ne faut pas rajouter l'incompréhension institutionnelle. Plus on a une connaissance fine de ce que fait chaque acteur, mieux on peut accompagner ces femmes », déclare Laurent Sabatier.



Le guide bilingue d'informations

C'est donc un guide d'accompagnement global, rédigé en deux langues, français et shimaoré, « et qui a été remarqué par la Délégation de députés de défense des droits des femmes venue à Mayotte en novembre, qui vont sans doute s'en inspirer. »

Un chiffre noir quatre fois supérieur

En 2015, environ 120 plaintes ont été enregistrées à Mayotte, bien inférieur à la moyenne nationale, « car beaucoup n'osent pas déposer plainte, parce qu'elles ne se sentent pas protégées et qu'elles craignent pour elles et leurs enfants. Il est communément admis que le chiffre noir d'écart entre faits signalés et faits constaté est quatre fois supérieur aux statistiques officielles », explique le juge.

Qui rajoute que, pour casser cette tendance, la loi propose maintenant le Mandat global de protection qui permet aux victimes de conserver leurs droits, dont leurs domiciles : « Pendant des années, les femmes victimes devaient quitter leur domicile et étaient accueillies au sein de structures avec leurs enfants.

On traitait les effets plutôt que leurs causes. Ce sont les auteurs des violences qui doivent partir, surtout à Mayotte où les femmes sont propriétaires de leur logement. »

Dénoncer des faits dont on est témoin

Guy Fitzer, secrétaire général adjoint de la Préfecture de Mayotte, et sous-préfet en charge de la Cohésion sociale, notait que la société mahoraise, toute matriarcale qu'elle soit, n'est pas une garantie suffisante : « les jeunes filles doivent pouvoir s'exprimer librement et s'épanouir. La honte doit changer de camp. » Et de rappeler qu'en France une femme meurt tous les trois jours sous les coups, « après la condamnation, la vie doit continuer, et c'est là aussi que ce guide va servir en proposant un réseau, assistantes familiales, ACFAV, TAMA, etc. »

3.000 guides viennent d'être publiés, et seront distribués à tous les partenaires susceptibles d'accueillir les femmes, travailleurs sociaux, infirmières, magistrats, etc.

L'environnement a aussi sa place dans la dénonciation de ces faits de violence : « Chacun doit révéler des faits lorsqu'il en a connaissance », invitait Guy Fitzer, « surtout quand la situation est criminelle ».

Une information qui reste encore dans les familles et les villages. Il en va pourtant de la protection d'une personne en danger.

Anne Perzo-Lafond

Environnement

Enlèvement des carcasses à Bandrélé

La mairie de Bandrélé lance en décembre le nettoyage des villages et l'enlèvement des V.H.U (véhicules hors d'usages)

La société ENZO TECHNIC RECYCLAGE, interviendra sur le terrain pour enlever les encombrants dans les 6 villages de la commune. Cette mission se déroule depuis le lundi 07 décembre 2015 à Bandrélé.

Cette opération, financée par la mairie de Bandrélé, permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants : suppression de sources de pollution visuelle, environnementale, et diminution des gîtes larvaires potentiels avant la saison des pluies.

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.